

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 119

Artikel: Etat civil de Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'usage si on n'y entretient pas la souplesse nécessaire. Il faut laver souvent les voitures, même les grosses charrettes de la ferme, et, à plus forte raison, la voiture fine, la carriole ou le char à bancs qui servent au cultivateur pour conduire ses produits au marché. Il faut les nettoyer l'hiver à cause de la boue qui endommagerait la peinture à la longue ; il faut les laver l'été, surtout s'il y fait très sec, pour ôter la poussière et mouiller un peu le bois et les roues, qui ont une tendance à se resserrer sous l'influence de la sécheresse.

Les ennemis de nos oiseaux chanteurs

Voici le printemps, avec les nids et les chants d'oiseaux. Conservons nos oiseaux ! On assure que sur vingt jeunes oiseaux chanteurs, dix-sept périssent l'année de leur naissance, et il n'y en a que deux ou trois qui survivent et reproduisent l'année suivante. D'après des observations faites par Raspail dans un petit parc, sur 67 nids 41 ont été pillés par les chats, les écureuils, les souris, loirots ou muscardins, les pies, les geais, etc. Un autre aurait été détruit par un hérisson, un autre enlevé par un oiseau de proie. Le chat, le plus dangereux des ennemis des oiseaux, a dévoré le contenu de 15 nids, bien que cet animal soit impitoyablement chassé du parc. Il y a encore d'autres animaux qui font de terribles ravages parmi les oiseaux. Ce sont les belettes, les couleuvres et surtout les vipères. On a souvent observé, dit le *Messager*, comment les vipères enlevaient de jeunes oiseaux de leur nid. On a surpris aussi une belette qui disparut soudain dans un buisson et à l'endroit où elle venait de quitter, etc., ou bien des cœufs ou des restes de ces oiseaux avec un nid mis en pièces. D'après les observations de Morlin ou de Raspail, sur 100 oiseaux chanteurs, tels que merles, bouvreuils, pinsons, verdiers, bruants, rossignols, fauvettes, 65 ont été détruits. S'il s'agit de nids construits sur ces arbres élevés, ce sont les pies et les oiseaux de proie qui prennent la plus grande part à leur destruction, tandis que pour les nids qui sont à terre ou près de terre, ce sont les serpents, les belettes, etc., qui les dépouillent. Si donc l'on veut protéger les petits oiseaux chanteurs, il faut faire une guerre sans merci aux chats, aux belettes, aux pies, aux geais.

L'homme est sans doute aussi un destructeur d'oiseaux et il importe d'inculquer de plus en plus à la jeunesse l'affection et la pitié pour ces charmantes petites créatures qui nous sont si utiles et qui embellissent d'une façon incomparable nos bois et nos guérets.

Combats de coqs en Espagne

Un Flamand, un homme du Nord, Français ou Belge, serait peut-être étonné, excursionnant en Espagne, d'y pouvoir assister à des combats de coqs. Et cependant il le pourrait. Il retrouverait de l'autre côté des Pyrénées cette coutume de chez lui, comme il retrouve à la capitale de Burgos, par exemple, des boîseries flamandes.

Ce n'est pas, en effet, sans subir l'influence des Flamands que les Espagnols ont occupé pendant un certain temps les Flandres. Ils ont d'ailleurs payé cette influence en laissant chez les Flamands leur empreinte.

Le coq est naturellement doué pour ces combats dans lesquels on l'engage.

Il a, pour la lutte, tout ce qu'il faut : le tempérament batailleur ; l'aigrette — panache avec lequel il vole à la victoire ; — son chant — qui est un cri de guerre ; — les ergots sur lesquels fièrement il se dresse et qui lui sont une arme puissante. A ces qualités naturelles, les *coqueleux* — ainsi nomme-t-on dans le Nord les organisateurs de combats de coqs — ajoutent encore des armes terribles : des aiguilles effilées avec lesquelles les pauvres coqs se déchirent cruellement.

Avant le combat, les paris s'échangent. On entend crier :

— 50 francs le bleu ! 100 francs le rouge ! 100 francs contre 90 le bleu !

C'est un *tohu-bohu* sans nom.

Mais voici qu'un signal donné par le jury, les deux porteurs de coqs ont jeté leurs oiseaux dans le parc...

Aussitôt, le bruit s'apaise comme par enchantement.

La lutte commence.

Les deux porte crête, transportés d'une indicible furor, se ruent l'un sur l'autre. Ils se percent réciproquement le flanc de leurs dards acérés.... En trois minutes, la lutte peut être finie....

C'est un moment émouvant quand, après un combat acharné, le vainqueur, d'un dernier coup de son épéon aigu, jette à bas son rival exténué.

A bout de souffle, celui-ci ne manque jamais de lancer un suprême cocorico éperdu.

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de mars 1908

Naissances.

Du 1. Villemain Georgette Adrienne Gabrielle, fille de Ernest, notaire, de Bressaucourt, et de Marie née Faivre. — Du 7. Keller René Louis, fils de Constant, menuisier, de Pleigne, et de Joséphine née Vauthier. — Du 10. Deroche Jean Henri, fils de Jean, comptable, de Roches, et de Juliette née Huguenin. — Du 11. Lefavre Marie Louise Pauline, fille de Ernest, maréchal, de Wicquinghem, Pas-de-Calais, France, et de Agathe née Richard. — Du 14. Chapuis Marguerite Marie Virginie, fille de Alfred, négociant, de Bonfol, et de Marie née Cuttat. — Du 16. Chavanne Albert Léon Philippe, fils de Léon, aubergiste, de Cœuve, et de Lucie née Stein. — Du 18. Dominé Henri Charles Auguste, fils de Auguste, employé de commerce, de Courchapoix, et de Mathilde née Wendlinger. — Du 18 Guenat Germain François Victor, fils de Jules, horloger-sertisseur, de Beurnevésin, et de Flora née Baume. — Du 24. Brun Maurice Julien, fils de Emile, employé de banque, de Epiquez et de Marie née Hartmann. — Du 25. Schneider Emile Henri, fils de Charles, brasseur, de Oehringen, Wurtemberg, et de Emilie née Ruede. — Du 29. L'hoste Pierre François Joseph, fils de Fernand, menuisier, de Porrentruy, et de Hermine née Paratte. — Du 31. Beuchat Roger André, fils de Auguste, horloger, de Undervelier, et de Ida née Chapuis. — Du 31. Humair Marie Madeleine, fille de Charles, ébéniste, des Genevez, et de Léonie née Hintz. — Du 31. Wittmer Albert Robert, fils de Pierre, horloger, de Vendlincourt, et de Virginie Rosalie née Montavon. — Du 31. Suterlet René Germain Henri, fils de Justin, garçon d'hôtel, de Movelier, et de Ida née Schafroth.

Mariages.

Du 7. Frasseren Daniel, journalier, de Trient'

et Doyon Joséphine, journalière, de Vendlincourt. — Du 12. Haeberli, représentant de commerce, de Münchenbuchsee, et Quillerat Martine, sans profession, de Epiquez.

Décès.

Du 2. Robilio Alexandre née Vionet, ménagère, de Croce-Mosso, Italie, née en 1843. — Du 4. Débont Marie Louise née Duval, ménagère, de Nouziers, Creuse, France, née en 1823. — Du 4. Erb Remigius, maréchal, de Metzerlen, né en 1845. — Du 5. Ablitzer Charles Augustin, horloger-remonteur, de Etupes, Doubs, France, né en 1863. — Du 8. Kottmann Julie, rentière, de Soleure, née en 1836. — Du 9. Katz Nathan, marchand de bétail, de Delle, né en 1826. — Du 10. Morel Abel, fils de Olivier, de Courgenay, né en 1897. — Du 10. Gérard Elvina née Jacot, ménagère, du Bémont, née en 1837. — Du 11. Mangeat Marie Louise, fille de Julia, de Fontenais, née en 1899. — Du 13. Waldt Charles François, typographe, de Delle, né en 1889. — Du 16. Fridelane François Charles, domestique, de Charmoille, né en 1876. — Du 22. Claude Marie Henriette née Perrot, ancienne marchande, de Montfavergier, née en 1835. — Du 25. Ponct Albert Jean Louis, fils de Jean-Baptiste, de Belfort, né en 1906. — Du 25. Munger Alfred, horloger, de Wohlen, né en 1869. — Du 28. Renault Ernest, rentière, de Maubeuge, Nord, France, née en 1821. — Du 28. Mercay Marie Catherine née Lachat, couturière, de Asuel, née en 1874. — Du 28. Pauli Christian, journalier, de Wahlern, né en 1844.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

In médecin dié in soi en sai fanne :

— I seu sole, i veux allay in pô me reposer. Se quinqu'un me demainde, te diré qui ne seux pe ci.

— Câ bon dit lai daime, vais te couthie in pô tchu le canapé ; tiaint t'airé in pô dremi, te veux être meu.

Enne heure aiprés, l'ai sieutchaite di té-
téphone se fait öü.

— Note peté Jules à bin malaite ; ai les
des coliques que le faint ai criay. Ace-que
le docteur porait veni tot content ?

— Mon hanne n'à pe ci.

— Oh, que câ dannaidge. Vos, l'ai
daime di docteur, vos porins, crais bin, nos
dire çò qu'ai fâ faire. Qu'ace qu'en bayie en
en ces qu'aint lai colique ?

Lai fanne demande en son hanne qu'à
inco tchu son canapé : Qu'ace quan bayie en
in afaint qu'â lai colique ?

— Doues goutes de landanum dain in lai-
vement, dit le docteur.

Lai fanne répète à téléphone çò que pres-
crit son hanne.

— Trés bien, merci, maidaime.

— Tchu colli en franme le téléphone.

Donc, très menutes aiprés : Derin, derin,
derin, nauuelle sonnerie à téléphone. Câ
inco lai mère di bébé.

— Eh bin, qu'ace qu'ai ié ?

— Ecoutay. Maidaime, nos ainmans bêcô
note peté.

— I me le pense bin, ai peu aiprés ?

— Nos ains pensay, mon hanne ai peu
moi, devaint d'essayie ci remède, de vos
posay enne petête quaichetion.

— Et laiquèle, dite.

— Eh bin, Maidaime, le monsieur qu'à
tchie vos, tiaint vote hanne n'à pe ai l'hôta,
ace aichebin in docteur ?

— Bin chure, câ mon frère, vos le co-
gnates bin. *Stu que n'âpe de bës.*

Editeur-imprimeur, G. MORITZ, gérant.